

## COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DES ACTIVITÉS CYCLISTES

Réunion du 13 octobre 2021 réalisée en présentiel

Présents :

BADET	Sylvie	ES Gervais Lilas
TURGIS	Robert	UFOLEP 93
TRAVAILLÉ	Jean-Paul	Stade de l'Est Pavillonnais

Excusés :

PLUMAIN	Patrice	ES Gervais Lilas
LEBOUCQ	Bernard	USM Gagny

Ordre du Jour :

1. Point sur la saison 2021/2021
2. La rentrée avec les affiliations, les licences et les nouveautés (signature électronique, certificat médicaux...)
3. Les ateliers vélo loisirs en direction des femmes et des enfants...
4. La CTR Activités cyclistes
5. Questions et infos diverses.

**Début de réunion à 19h**  
**Secrétaire de séance Jean-Paul Travaillé**

1. Point sur la saison 2021/2021

La crise sanitaire a provoqué un important retard du début des compétitions en cycloport. Celles-ci ont repris en mai avec un maximum de 50 coureurs par peloton. De nombreux organisateurs ont préféré annuler l'épreuve dans ces conditions. Mi-juin elles ont repris sans limitation, mais en respectant les mesures sanitaires, notamment la présentation d'un pass'sanitaire pour pouvoir courir. La fin de saison a été prolongée à fin octobre. Certains clubs ont perdu des adhérents qui ne souhaitaient pas prendre une licence pour une saison tronquée.

44 licences cycloportives ont été délivrées par le comité 93 pour la saison 2020/2021

2. La rentrée avec les affiliations, les licences et les nouveautés (signature électronique, certificat médicaux...)

Trois clubs se sont ré-affiliés à ce jour : USM Gagny, l'US Gazelec, le SE Pavillonnais. 6 licences sont enregistrées. L'EC Neuilly Plaisance a informé le comité qu'elle ne s'affilierait pas cette saison, ses coureurs ne souhaitant plus prendre de licence Ufolep.

Pour compenser le manque de compétitions de la saison 2021, en accord avec le comité régional, le carton cycloport sera gratuit la saison 2021/2022 pour les coureurs qui se ré-affilieront. Les nouveaux affiliés paieront les 8 € de carton.

De plus, l'Apac consent une baisse de 10 € sur la licence des coureurs dont les clubs y sont assurés.

Lors de prise de licence 2022, il est possible d'utiliser la signature électronique. Pour les licenciés ayant de contacts avec les enfants (dirigeants, entraîneurs, animateurs) il est imposé de remplir une attestation d'honorabilité lors de la prise de licence.

Concernant les mineurs, le certificat médical n'est plus demandé lors de la prise de licence. Les parents doivent attester avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé. Cette attestation les engage personnellement.

### 3. Les ateliers vélo loisirs en direction des femmes et des enfants...

L'Ufolep 93 a mis en place des ateliers vélo à destination des femmes et des enfants qui souhaitent apprendre à rouler. Des animateurs sont recrutés qui peuvent intervenir à la demande des clubs, pour animer ces activités sur les communes.

Dans le cadre du kid bike, des carnets d'évaluation des enfants sont créés par la fédération. Le Stade de l'Est souhaite en obtenir pour les utiliser avec ses jeunes licenciés.

### 4. La CTR Activités cyclistes.

Un appel de candidature a été lancé pour intégrer la nouvelle commission technique régionale des activités cyclistes. 9 candidats ont postulé ; 4 sont actuellement validées. Les 5 autres sont en attente, dont celle de Jean-Paul Travaillé, qui représentera le 93.

### 5. Infos et questions diverses

En raison d'une saison écourtée, la Commission technique départementale décide de maintenir à 3 le nombre minimum de courses courues pour prétendre à une descente de catégorie en 2022. Les demandes seront à adresser au comité au plus tard fin janvier pour être examinées en février prochain.

Il est rappelé que la catégorie d'accueil pour les nouveaux licenciés âgés de moins de 30 ans, est la deuxième. La troisième catégorie reste celle d'accueil pour les 30 ans et plus.

Fin de séance à 20h30.